

**PROGRAMME**

**FORMATION EN PRESENTIEL**

**Formation des élu(e)s**

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

Donner aux élu(e)s communautaires une compétence de base pour bien fonctionner rapidement

Objectifs spécifiques :

* Comprendre son rôle de conseiller(e) communautaire : engagement politique et fonctionnement au quotidien ;
* Participer au collectif d’équipe politique et en comprendre le fonctionnement ;
* Maîtriser le circuit de la décision et comprendre l’organisation politico administrative ;
* Raisonner projet de territoire et politiques publiques territorialisées ;

PUBLIC CIBLE

Les conseiller(e)s communautaires de la communauté d’agglomération du pays de l’Or.

PREREQUIS

Aucun prérequis n’est nécessaire pour pouvoir suivre la formation.

DUREE :

1 journée de 2 x 3h de formation le 22 octobre 2021

PROGRAMME

Temps 1 : votre commune est membre d’une communauté :  
C’est quoi ?  
A quoi ça sert ?  
Comment ça marche ?  
Quels sont les champs de compétences ?

Temps 2 : vous êtes « fléché » conseiller(e) communautaire :  
De l’élection communale à la représentation intercommunale ;  
Du projet politique au champ d’intervention communautaire ;  
Des compétences exercées à la définition de l’intérêt communautaire ;  
Comprendre son rôle au niveau politique et juridique ;  
Définir son biorythme, afin de concilier vies publiques – vie privée ;  
Intégrer et accepter l'ordre des temps du mandat.

Temps 3 : vous êtes élu(e) d’un bloc local (commune + communauté) :  
Raisonner projet de territoire ;  
Définir les services importants pour le territoire et les habitants ;  
Organiser le calendrier de mise en place de ce services publics ;  
Raisonner pacte financier et fiscal ;  
Réduire les disparités communes – communauté en dépenses / recettes ;  
Optimiser les dépenses publiques ;  
Raisonner mutualisation des services ;  
Optimiser la collaboration entre les services communautaires et les services communaux ;  
Organiser un fonctionnement des services efficient.

Temps 4 : vous êtes dans une organisation politico administrative  
La traduction du projet politique par l’administration ;  
Le sablier inversé : sphère politique / sphère administrative ;  
Le triptyque exécutif / direction générale/ cabinet ;  
Le feed back électeurs / usagers ;  
L’évaluation des pratiques managériales et sociétales

MODALITES ET DELAIS D’ACCES

La formation sera faite en présentiel et en intra au siège de la communauté d’agglomération, dans le respect des gestes barrière.

L’accès à la formation sera disponible à la date et heures fixées par convocation adressée par le Président aux conseiller(e)s communautaires. Le règlement interne de la salle sera également adressé.

La communauté d’agglomération mettra à disposition du formateur un vidéo projecteur et un paper board.

Le support de formation sera disponible en PDF pour consultation uniquement.

TARIFS

Le coût forfaitaire de la formation est de 4.000 € HT, financé par le budget communautaire.

CONTACTS

Pour toute demande d’information, adresser un email à Laurent REY : [l.rey@idealco.fr](mailto:l.rey@idealco.fr)

METHODES MOBILISÉES

La méthode principale adoptée par le formateur sera la présentation sous forme d’exposé oral d’un support de type power point présentant les informations sous forme de textes, mots-clés, images, schémas, …

L’exposé oral sera alterné par des séquences de prise de parole par les participants sous forme de questions-réponses, témoignages, retours d’expérience, échanges libres.

FORMATEUR

Le formateur est Laurent REY, ancien Directeur Général de collectivités locales et EPCI.

Il dispose de plus de 25 ans d’expérience dans l’assistance et le conseil d’élus et de cadres dirigeants des secteurs publics et privés, dans le pilotage et la mise en œuvre de projets, la gestion des ressources et le management :

<https://www.linkedin.com/in/laurent-rey-0b907060/>

MODALITES D’EVALUATION

La formation est sanctionnée par une évaluation individuelle, avant et après la formation. Une feuille d’émargement ainsi qu’une attestation de suivi de formation seront délivrées à la demande, afin d’attester de la participation de l’élu(e) à la formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAP

Cette formation est accessible uniquement aux personnes avec un handicap moteur, visuel ou auditif.

ACCES AUX SERVICES ASSOCIES

En qualité d’élu(e) local(e), vous accédez gratuitement à la « communauté élus » d’idealCO, lieu d’échanges collaboratif entre pairs :

<https://www.idealco.fr/formation?group%5B%5D=344>